

Syndicat des salariés

SUD Crédit Agricole Charente-Dordogne

Union syndicale Solidaires 16

75bis, avenue de Lattre de Tassigny

16000 ANGOULEME

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2015 à Beauséjour

Après convocation de ses membres dans les conditions prévues par les statuts, l'assemblée générale annuelle s'est réunie au siège du syndicat. 45 membres sur un total de 130 étaient présents ou représentés. L'Assemblée est présidée par François VAZQUEZ, Président du syndicat, le secrétariat de l'assemblée est assuré par Cathy TYTGAT, Secrétaire désignée par l'Assemblée. Le Président constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, que l'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise

Le Président rappelle les points à l'ordre du jour :

- lecture et approbation des rapports d'activité et rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2014 ;
- approbation des comptes et quitus au trésorier ;
- approbation du budget pour l'exercice 2015;
- fixation du montant des nouvelles cotisations ;
- renouvellement du Conseil syndical et du Bureau ;
- questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture des rapports d'activité et financier et ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Le Président constatant que plus personne ne souhaite prendre la parole, il est procédé au vote des différentes résolutions de l'assemblée, adoptées à l'unanimité : rapports d'activité et financier, approbation des comptes et quitus au trésorier, approbation du budget pour l'exercice 2015, maintien des cotisations à leur niveau actuel, renouvellement à l'identique du Conseil syndical et du Bureau. Il n'y a pas de question diverse.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

François VAZQUEZ

Cathy TYTGAT